

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Lieu(x) et date(s) 2019

Saint Herblain ou Angers
6, 7 ou 8 novembre 2019

Durée

3,00 jour(s) 21 :00 heures

Coût de la formation

650,00€ HT Forfait /personne

Public

Membres du CSE des établissements de moins de 300 salariés y compris membres de la CSSCT si elle est en place

Pré-requis

Parler et comprendre la langue française

Effectif

De 5 à 10 participants maximum

Formateur

Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et maîtrisant le contexte réglementaire et organisationnel des Instances Représentatives du Personnel

Moyens pédagogiques et supports

Utilisation de différents supports, étude des documents mis en place dans l'entreprise (avec accord de la direction) afin de concrétiser l'information. En Intra, visite du site pour étude de certains postes de travail (avec accord de la direction)

Outils pédagogiques :

Les participants sont invités à venir en formation avec l'ensemble des documents qu'ils jugent utiles (D.U ; plan de prévention...)

clé USB remise à chaque participant : **Plus de 130 documents** permettant une consultation simplifiée des informations nécessaires à la mission de membre du CSE

Evaluation :

Attestation de formation individuelle
V.08.07.19

Objectif global :

- Maîtriser les missions et le fonctionnement du CSE afin de devenir un réel acteur de la prévention des risques
- Comprendre le rôle d'un élu en santé, sécurité et conditions de travail

Objectifs de la formation :

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables de :

- Participer à la démarche globale de prévention des risques dans l'entreprise
- Mener des activités de promotion de la prévention des risques professionnels
- Assurer des activités de veille
- Exercer le droit à l'information et à la consultation du CSE

Programme :

LE PERIMETRE DE LA SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL :

- Maîtriser le périmètre de la santé et la sécurité au travail
- Définition de la sécurité/prévention
- Etre capable de rechercher les informations santé/sécurité propres à son entreprise
- Obstacles à la mise en place d'une politique prévention
- Conséquences de la « non sécurité »
- Définition d'un AT, d'une MP, d'un Accident de trajet
- Etudes des statistiques nationales (de la branche, si possible de l'entreprise)
- Les risques du métier
- Les indicateurs (TF, TG)
- Les différents niveaux de culture sécurité d'une entreprise
- Les enjeux économiques : Coûts directs et indirects

LES ASPECTS JURIDIQUES ET REGLEMENTAIRES :

- Connaître et distinguer clairement les niveaux de responsabilité en matière de prévention
- Responsabilité civile et pénale de l'ensemble des acteurs : salariés, Encadrement, Référent sécurité, Employeur, CSE/CSSCT si elle doit être mise en place
- Les textes de référence (lois, ordonnances, décrets, articles)
- Procédure du droit d'alerte, de retrait

LE CSE (MISSIONS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL) :

- Capacités à analyser, collaborer, négocier et restituer (notamment rendre un avis motivé suite à une consultation)
- Connaître le fonctionnement et l'ensemble des moyens permettant au CSE de réaliser ses missions en SST

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66

contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Lieu(x) et date(s) **2019**

Saint Herblain ou Angers
6, 7 ou 8 novembre 2019

Durée

3,00 jour(s) 21 :00 heures

Coût de la formation

650,00€ HT Forfait /personne

Public

Membres du CSE des établissements de moins de 300 salariés y compris membres de la CSSCT si elle est en place

Pré-requis

Parler et comprendre la langue française

Effectif

De 5 à 10 participants maximum

Formateur

Formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et maîtrisant le contexte réglementaire et organisationnel des Instances Représentatives du Personnel

Moyens pédagogiques et supports

Utilisation de différents supports, étude des documents mis en place dans l'entreprise (avec accord de la direction) afin de concrétiser l'information En Intra, visite du site pour étude de certains postes de travail (avec accord de la direction)

Outils pédagogiques :

Les participants sont invités à venir en formation avec l'ensemble des documents qu'ils jugent utiles (D.U ; plan de prévention...)

clé USB remise à chaque participant : **Plus de 130 documents** permettant une consultation simplifiée des informations nécessaires à la mission de membre du CSE

Evaluation :

Attestation de formation individuelle
V.08.07.19

Suite du Programme :

LE CSE (MISSIONS SANTE, SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL) :

- Composition, rôle, missions, limites en SST
- Réunions, crédits d'heures
- Moyens
- Documents obligatoires (bilan annuel, programme annuel, affichage, le cas échéant BDES...)
- Consultations récurrentes et ponctuelles
- Si nécessaire, le positionnement de la CSSCT au sein du CSE
- Le « savoir être » force de proposition

LA PREVENTION :

- Connaître les fondamentaux de la prévention des risques professionnels
- Danger, risque, dommage, notion d'évitement
- Prévention/Protection/Information
- Les 9 principes généraux de prévention

ANALYSE A PRIORI DES RISQUES : AGIR AVANT L'ACCIDENT

- Participer activement à la démarche d'évaluation des risques professionnels
- Savoir identifier sur le terrain, les axes de progrès
- Acquérir des notions sur les méthodes d'évaluation des risques
- L'évaluation des risques professionnels
- La proposition de solutions
- Le Document Unique et son plan d'actions
- Plan de prévention, protocole de sécurité
- La visite « trimestrielle » : Les points à observer, la grille d'évaluation

LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX :

- Comprendre les particularités des RPS
- Rendre le CSE acteur de prévention des RPS dans l'entreprise
- De quoi parle-t-on ? Les grandes familles de RPS (rapport Gollac)
- RPS et document unique
- Les niveaux de prévention des RPS

ANALYSE A POSTERIORI DES RISQUES : AGIR APRES L'ACCIDENT

- Etre capable d'utiliser l'accident comme outil de prévention
- Acquérir les notions suffisantes à la compréhension d'un arbre des causes
- Savoir être force de proposition sur les mesures à mettre en œuvre
- Enquête : Qui participe ? Fait ? Opinion ? Connaissance ?
- Compte rendu des faits, méthodes I TA MA MI, OTHU
- L'analyse d'un accident par la méthode de l'arbre des causes
- La recherche de solutions

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr